

# **PRÉAVIS N° 14/2016**

## **AU CONSEIL COMMUNAL**

### **Sécurisation du passage à niveau de la Givrine**

Demande de crédit de CHF 54'520 TTC destinée à la participation financière de la commune de Nyon

**Déléguée municipale : Mme Fabienne Freymond Cantone**

**1<sup>re</sup> séance de la commission**

Date	Lundi 17 octobre 2016 à 19h00
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférences N° 1

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **I. Introduction**

---

Le but du présent préavis est d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 54'520.- destiné à la sécurisation du passage à niveau de la Givrine. Ce montant correspond à la participation nyonnaise, fixée d'entente entre les 5 communes concernées. Cette entente sera validée par une convention entre toutes les parties, établie par la Compagnie du chemin de fer Nyon–St-Cergue–Morex (NStCM).

## **2. Description du projet**

---

Le chemin de fer du NStCM traverse la route qui donne accès aux chalets de la Givrine, de la Genolière et du Haut-Mont ainsi qu'au restaurant de la Givrine (voir plan). Il est aujourd'hui nécessaire de mettre en conformité ce passage à niveau avec l'Ordonnance sur la construction et l'exploitation des chemins de fer (OCF).

Le NStCM prévoit de réaliser ce passage à niveau dès l'automne 2016. Il est maître d'ouvrage et maître d'œuvre de ce projet, qui prévoit les équipements suivants :

- quatre feux tournants ;
- un signal acoustique ;
- deux fois deux barrières qui s'enclencheront automatiquement à l'approche des trains ;
- une boucle de détection qui empêchera le franchissement du passage à niveau par les trains en cas d'encombrement des voies.

Lors de la réalisation de passages à niveaux, la pratique est que le NStCM finance la moitié des infrastructures et que l'autre partie est à la charge des utilisateurs. Au vu de la répartition des surfaces forestières, quatre communes sont concernées par l'utilisation de ce passage et la commune de St-Cergue y participe pour des raisons d'offre touristique.

Dans le cadre de la réalisation de ce passage, il a été convenu que la répartition financière soit arrêtée à 50% pour le NStCM, soutenu par l'Office fédéral des transports (OFT) et 50% pour les communes concernées par ce passage, à savoir : Saint-Cergue, Nyon, Arzier-le-Muids, Genolier et Givrins, soit un montant de CHF 54'520.- TTC par commune.

Concernant la présélection routière envisagée initialement pour mieux entrer sur la route de Bonne Fontaine, l'OFT n'exige pas sa réalisation en même temps que la mise en conformité du passage à niveau. Cet objet sera complété au moment de la planification du parking de la Givrine, quand la présélection deviendra indispensable.

### 3. Incidences financières

Le coût global de la réalisation de ce projet est devisé à CHF 585'208.80 TTC.

<b>1. Installation, études et montage</b>		
• Etablissement du dossier	CHF	27'400
• Prestation électricien (selon offre)	CHF	309'397
• Prestation géomètre (extrait cadastre, plan, relevé)	CHF	6'000
<b>2. Prestation NStCM</b>		
• Chef de projet (80 heures à CHF 110.00)	CHF	8'800
• Génie civil et travaux routiers	CHF	110'000
• Chambre à câbles (1 unité)	CHF	3'000
• Tirage de câbles (70 heures à CHF 60.00)	CHF	4'200
• Aide au montage (130 heures à CHF 70.00)	CHF	9'100
• Matériel divers (bloc)	CHF	4'000
<b>3. Emoluments Office Fédéral des Transports (OFT)</b>		
• Traitement du dossier	CHF	4'500
<b>4. Frais d'entretien sur la durée de vie de l'installation</b>		
• 25% sur montant appareillage (CHF 204'665)	CHF	51'163
<b>5. Divers et imprévus</b>		
• Remise en état du chemin, ensemencement	CHF	4'300
	<b>Total hors taxe</b>	<b>CHF 541'860</b>
	TVA 8%	CHF 43'348.80
	TOTAL TTC	CHF 585'208.80
	<b><u>TOTAL TTC (arrondi)</u></b>	<b><u>CHF 585'200</u></b>
<b>Déduction Participation (Restaurant de la Givrine)</b>	CHF	40'000
	<b><u>TOTAL TTC</u></b>	<b><u>CHF 545'200</u></b>

#### Part par entité

• NStCM – OFT	CHF	272'600
• Arzier – Le Muids	CHF	54'520
• Genolier	CHF	54'520
• Givrins	CHF	54'520
• Nyon	CHF	54'520
• Saint-Cergue	CHF	54'520
	<b><u>TOTAL TTC</u></b>	<b><u>CHF 545'200</u></b>

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

## **Le Conseil communal de Nyon**

- vu** le préavis N° 14/2016 concernant une demande de crédit de CHF 54'520.- pour la participation financière de Nyon à la sécurisation du passage à niveau de la Givrine,
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 54'520.- comme participation financière à la sécurisation du passage à niveau de la Givrine ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9165.01 - *Subventions et participations d'investissement à amortir*, dépense amortissable en 5 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 septembre 2016 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

## **Annexes**

---

- Tableau d'investissement
- Plan de situation

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 14/2016

Sécurisation du passage à niveau de la Givrine

Date: Nyon le 31.08.2016

**Demande de crédit destiné à la participation financière de la commune de Nyon de CHF 54'520.- TTC**

Situation des préavis au 31.08.2016	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total des préavis votés par le Conseil communal	12'753'520	29'025'473	50'380'112	23'536'763	140'743'407	33'699'809

Situation des emprunts au 31.08.2016	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011	225'000'000	225'000'000	225'000'000	225'000'000	225'000'000	225'000'000
Emprunts au 1er janvier	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505	156'706'657	168'024'886
Evolution des emprunts durant la période +/-	-15'083'330	5'000'000	14'914'235	13'909'152	11'318'229	39'975'114
Emprunts fin période/date du jour	122'883'270	127'883'270	142'797'505	156'706'657	168'024'886	208'000'000

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis No.27)	24'200'000
Engagé	-11'265'799
Caution demandée	0
Disponibile	12'934'201

Dépenses et recettes d'investissement	CHF TTC/HT	Estimation des dépenses d'investissements nets					TOTAL
		2016	2017	2018	2019	2020	
Descriptif/Libellé							
Remplacement de la conduite	54'520	54'520	0	0	0	0	54'520
Total de l'investissement	54'520	54'520	0	0	0	0	54'520

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
5	10'904	
	10'904	

Financement du préavis	
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Trésorerie/Emprunts dont	54'520

Estimation des coûts d'exploitation		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Libellé / années							
Coût total d'exploitation		1'090	11'994	11'776	11'558	11'340	11'122
Intérêts en %	2.00%	1'090	1'090	872	654	436	218
Amortissements		0	10'904	10'904	10'904	10'904	10'904
Entretien		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Economies / Recettes		0	0	0	0	0	0
Recettes		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		1'090	11'994	11'776	11'558	11'340	11'122

Passage à niveau à sécuriser

